Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse
· No CAS:
64742-48-9
· Numéro CE:
919-857-5
· Numéro index:
649-327-00-6
· Numéro d'enregistrement 01-2119463258-33
· UFI: 5KY0-S05D-800J-5J99
· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
· Secteur d'utilisation
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
· Catégorie du produit
PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PC0 Autre
· Catégorie de processus
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
· Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
· Emploi de la substance / de la préparation
Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.
Un diluant pour diluer des peintures et vernis mono-composant si appliquer à la brosse ou au rouleau
· Utilisations déconseillées
Ce produit n'est pas recommandé pour des applications autres que celles identifiées ci-dessus.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
· Producteur/fournisseur:
W.Heeren & Zoon bv.
Oosteinderweg 32
1432 AL Aalsmeer
Netherlands
tel.+31 297-360366
email: info@epifanes.nl
· Service chargé des renseignements: Research & Development.
· 1.4 Numéro d'appel d'urgence
W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: rend@epifanes.nl
France: numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59 :24 heures sur 24 et 7 jours sur

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 1)

7.
Belgium: antigifcentrum/centre antipoisons: 070 245 245

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange
· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage
· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques
· Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
· Conseils de prudence
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 2)

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
· 2.3 Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT:
Le produit ne répond pas aux critères PBT conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.
l'annexe XIII de REACH.
Non applicable
· vPvB:
Le produit ne répond pas aux critères de
vPvB conformément à
l'annexe XIII de REACH.

*
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.1 Substances
· No CAS Désignation
Note -P
64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques.
· Code(s) d'identification
· Numéro CE: 919-857-5
· Numéro index: 649-327-00-6

*
RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours
· Remarques générales:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
· Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 3)

· Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction
· Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
Eau
Jet d'eau à grand débit
· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 5.3 Conseils aux pompiers
· Equipement spécial de sécurité:
Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de protection respiratoire.

*
RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Veiller à une aération suffisante.
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
· 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 4)
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*
RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
· Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
· Stockage:
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Ne conserver que dans le fût d'origine.
· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire
· Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle
· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
Néant

· DNEL (Derived No Effect Level) pour les professionnels		
64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques.		
Oral	Long terme - effets systémiques.	125 mg/kg bw/dag (consommateur)
Dermique	Long terme - effets systémiques.	125 mg/kg bw/dag (consommateur)
Inhalatoire	Long terme - effets systémiques.	185 mg/m³ (consommateur)

· DNEL (Derived No Effect Level) pour le grand public		
64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques.		
Dermique	Long terme - effets systémiques.	208 mg/kg/dag (Salariés)
Inhalatoire	Lange termijn systemische effecten.	871 mg/m³ (Salariés)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 5)

· Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition
· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
· Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
· Protection respiratoire:
Filtre AX
Protection respiratoire recommandée.
En cas de charge courte ou faible, dispositif de filtration respiratoire; en cas d'exposition intensive ou prolongée, utilisez un appareil respiratoire indépendant de l'air environnant. Un demi-masque pour les vapeurs organiques et les solvants selon le type EN140 A1 ou A2 est recommandé.
· Protection des mains:
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.



Gants de protection

· Matériau des gants
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
· Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
caoutchouc nitrile;
l'épaisseur du gant recommandé> 0,45 mm. la perméabilité / temps de perméation:
> 480 min. selon la norme EN 374.
· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:
Chloropene; l'épaisseur du gant> 0,7 mm, temps de percée> 60min. selon la norme EN 374.
caoutchouc nitrile; gant épaisseur> 0,3 mm, temps de percée> 60min.volgens EN 374.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 6)

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Conserver le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé afin de respecter les restrictions relatives aux émissions dans l'air, l'eau et le sol.

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales.	
· État physique	Solide Liquide
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	154-193 °C
· Inflammabilité	Inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	0,7 Vol %
· Supérieure:	6 Vol %
· Point d'éclair	>36 °C (NFEN ISO2719)
· Température de décomposition:	Non déterminé
· pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 20 °C	1,02 mm²/s
· Dynamique à 20 °C:	1,2 mPas
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
· Pression de vapeur:	Non déterminé
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,77 g/cm³
· Densité relative.	Non déterminé
· Densité de vapeur:	Non déterminé

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 7)

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Non déterminé
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	100,0 %
· VOC:	100,00 % VOC 770,0 g/l / 6,43 lb/gal
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 8)

· 10.2 Stabilité chimique
· Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
· 10.4 Conditions à éviter
Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'inflammation. L'électricité statique et la formation d'étincelles
doivent être évitées. Ne pas pressuriser, couper, souder, percer, abraser ou exposer à la chaleur ou à des sources d'inflammation.
exposer à la chaleur ou à d'autres sources d'inflammation.
· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
· Toxicité aiguë néant

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques.

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OESO 401)
Dermique	DL50	>5.000 mg/kg (lapin) (OESO 402)
Inhalatoire	LC50 4 heures	4.951 mg/m³ (rat) (OESO 403)

· Effet primaire d'irritation:
· Corrosion cutanée/irritation cutanée néant
· Lésions oculaires graves/irritation oculaire néant
· Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Mutagénicité sur les cellules germinales néant
· Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Danger par aspiration
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 9)

· 11.2 Informations sur les autres dangers
· Propriétés perturbant le système endocrinien la substance n'est pas comprise

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:	
64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques.	
LC50 48 heures	1.000 mg/l (Puces d'eau)
LL50 96 heures	>1.000 mg/l ((Truite arc-en-ciel))
NOELR 72 uur	100 mg/l (Microalgues)
EL50 72 heures	1.000 mg/l (Microalgues)

· 12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT:
Cette substance n'est pas classée comme PBT ou vPvB selon les critères actuels de l'UE.
· vPvB:
Cette substance n'est pas classée vPvB selon les critères actuels de l'UE.
· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
· 12.7 Autres effets néfastes
· Autres indications écologiques:
· Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 10)

· Catalogue européen des déchets	
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

· Emballages non nettoyés:
· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
· ADR, IMDG, IATA UN3295

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
· IMDG, IATA HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA III

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 11)

· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	30
· No EMS:	F-E,S-D
· Stowage Category	A
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. 3, III

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise
· Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas
5.000 t
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut
50.000 t

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 12)

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
la substance n'est pas comprise
· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
la substance n'est pas comprise
· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
la substance n'est pas comprise
· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
la substance n'est pas comprise
· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
la substance n'est pas comprise

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	50-100

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique: Research & Development.
· Contact: J.J. van Dijk, tel: +31 297 360678, email: rend@epifanes.nl
· Date de la version précédente: 04.05.2026
· Numéro de la version précédente: 17
· Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 13)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

· . Sources.
ECHA Agence européenne des produits chimiques - http://echa.europa.eu/information-on-chemicals
FDS des matières premières fournies par le producteur/fournisseur.
DNEL/PNEC/toxicité aquatique fournies selon la fiche de données de sécurité du producteur/fournisseur.
· * Données modifiées par rapport à la version précédente

* **Annexe: Scénario d'exposition**

· Désignation brève du scénario d'exposition
· Secteur d'utilisation
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
· Catégorie du produit
PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PC0 Autre
· Catégorie du procédé
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
· Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
· Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
· Conditions d'utilisation
· Durée et fréquence 5 jours de travail/semaine.
· Paramètres physiques
· Etat physique Liquide
· Concentration de la substance dans le mélange Matière première.
· Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité
Inférieur à 100 g par utilisation.

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 14)

· Autres conditions d'utilisation
· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement
Aucune mesure particulière n'est requise.
· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs
Utilisation intérieure.
Utilisation extérieure.
Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur
Conserver hors de portée des enfants.
· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit
N'est pas applicable
· Mesures de gestion des risques
· Protection du travailleur
· Mesures de protection organisationnelles
Aucune mesure particulière n'est requise.
· Mesures techniques de protection
Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
· Mesures personnelles de protection
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Gants de protection
· Mesures pour la protection du consommateur
Assurer un marquage suffisant.
Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
· Mesures de protection de l'environnement
· Eau Aucune mesure particulière n'est requise.
· Mesures pour l'élimination
S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
· Procédés d'élimination
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
· Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale
· Estimation de l'exposition
· Travailleur (inhalation)
Revêtements et peintures, diluants, décapants de peinture peinture murale de latex à base d'eau de PC09A
Couvre l'utilisation jusqu'à 1 fois par jour
Comprend application à 4 jours / an
Elle comprend une zone de contact avec la peau jusqu'à 428,75 cm2
Pour chaque cas d'application, les quantités utilisées comprend jusqu'à un maximum de 2760 g de

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 15)

Comprend l'utilisation sous ventilation domestique typique.
Comprend l'utilisation de la taille de la pièce de 20 m³
Couvre l'exposition jusqu'à 2,2 heures (s)
Liquide, la pression de vapeur <0,5 kPa à STP.
Comprend l'utilisation à des températures ambiantes.
Comprend des concentrations allant jusqu'à 1,5%
Revêtements et peintures, diluants, décapants Solvent vernis à base d'eau riche avec une teneur élevée en solides
PC09A
Couvre l'utilisation jusqu'à 1 fois par jour
Incluent également l'utilisation jusqu'à 6 jours / an
Elle comprend une zone de contact avec la peau jusqu'à 428,75 cm2
Pour chaque cas d'application, les quantités utilisées comprennent jusqu'à un maximum de 744 grammes
Comprend l'utilisation sous ventilation domestique typique.
Comprend l'utilisation de la taille de la pièce de 20 m³
Couvre l'exposition jusqu'à 2,2 heures (s)
Liquide, la pression de vapeur <0,5 kPa à STP.
Comprend l'utilisation à des températures ambiantes.
Comprend des concentrations allant jusqu'à 27,5%
Revêtements et peintures, diluants, décapants de peinture en aérosol peut PC09A
Comprend des concentrations allant jusqu'à 50%
Couvre l'utilisation jusqu'à 1 fois par jour
Comprend demande 2 jours / an
Pour chaque cas d'application, les quantités utilisées comprennent jusqu'à un maximum de 215 grammes
comprend l'utilisation d'un garage séparé (34 m3) sous ventilation typique.
Comprend l'utilisation dans une chambre avec une taille de 34 m³
Couvre l'exposition jusqu'à 12h33 (heures)
Liquide, la pression de vapeur <0,5 kPa à STP.
Comprend l'utilisation à des températures ambiantes.
Elle comprend une zone de contact avec la peau jusqu'à 857,5 cm2
Revêtements et peintures, diluants, dissolvants décapants de peinture (pour enlever des moyens vverf,
adhésif, tapis et des moyens d'étanchéité) PC09A
Couvre l'utilisation jusqu'à 1 fois par jour
Comprend demande 3 jours / an
Elle comprend une zone de contact avec la peau jusqu'à 857,5 cm2
Pour chaque cas d'application, les quantités utilisées comprennent jusqu'à un maximum de 491 grammes
Comprend l'utilisation sous ventilation domestique typique.
Comprend l'utilisation de la taille de la pièce de 20 m³
Couvre l'exposition jusqu'à 2 heure (s)
Comprend l'utilisation à des températures ambiantes.
Liquide, la pression de vapeur <0,5 kPa à STP.
Comprend des concentrations allant jusqu'à 50%

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Brosse

(suite de la page 16)

· Consommateur
N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
L'exposition la plus élevée attendue par inhalation du consommateur est de 200 ppm.
La plus haute exposition cutanée attendue pour les consommateurs est de mg / kg / jour.
La plus haute exposition orale attendue pour les consommateurs est de mg / kg / jour.
Informations détaillées relatives à l'évaluation de l'exposition sont disponibles sous http://www.ecetoc.org/tra.
· Guide pour l'utilisateur en aval
Pas d'autres informations importantes disponibles.